

PROJET ÉOLIEN À SOUDRON ET CHENIERS

ÉDITO



Depuis le début de l'année 2017, la société NORDEX France étudie l'opportunité d'implanter un parc éolien sur les communes de Soudron et de Cheniers. Avec la volonté de développer un projet qui réponde aux attentes des habitants des deux communes, NORDEX France a mis en place une démarche de concertation depuis octobre 2018.

Deux événements majeurs ont été organisés depuis le lancement de la démarche de concertation : une réunion de restitution et un atelier de co-construction. Le but de ces moments étaient d'informer et d'associer le plus possible les habitants de Soudron et Cheniers au projet. L'atelier de co-construction a également été l'occasion de travailler sur les mesures compensatoires et les mesures d'accompagnement qui peuvent accompagner un projet éolien. NORDEX France souhaite poursuivre cette démarche de concertation tout le long de l'année 2019.

Cette deuxième lettre d'information a vocation à vous partager les nouveautés liées au projet éolien de Soudron et Cheniers, et de revenir sur le dernier événement de la concertation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Roméo GARREAU – Chef de projets NORDEX France

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION LE 24 SEPTEMBRE 2019 À LA SALLE POLYVALENTE DE SOUDRON

Afin de poursuivre le travail enclenché autour des mesures compensatoires et d'accompagnement et de partager les premiers résultats des études environnementales, NORDEX France vous donne rendez-vous à la rentrée pour un second atelier de concertation. Roméo GARREAU, chef de projets NORDEX France, et l'équipe de concertation Mazars seront présents pour répondre à toutes vos questions

**CET ATELIER DE CO-CONSTRUCTION SE TIENDRA
LE 24 SEPTEMBRE DE 18H30 À 20H30
À LA SALLE POLYVALENTE DE SOUDRON**

Afin d'organiser au mieux l'atelier, merci de vous inscrire grâce à la plateforme participative du projet :
www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr

Ou en informer Emilie Perrin (Mazars)
par téléphone au 06 26 32 51 25
par mail : emilie.perrin@mazars.fr

LE PROJET ÉOLIEN DE SOUDRON ET CHENIERS

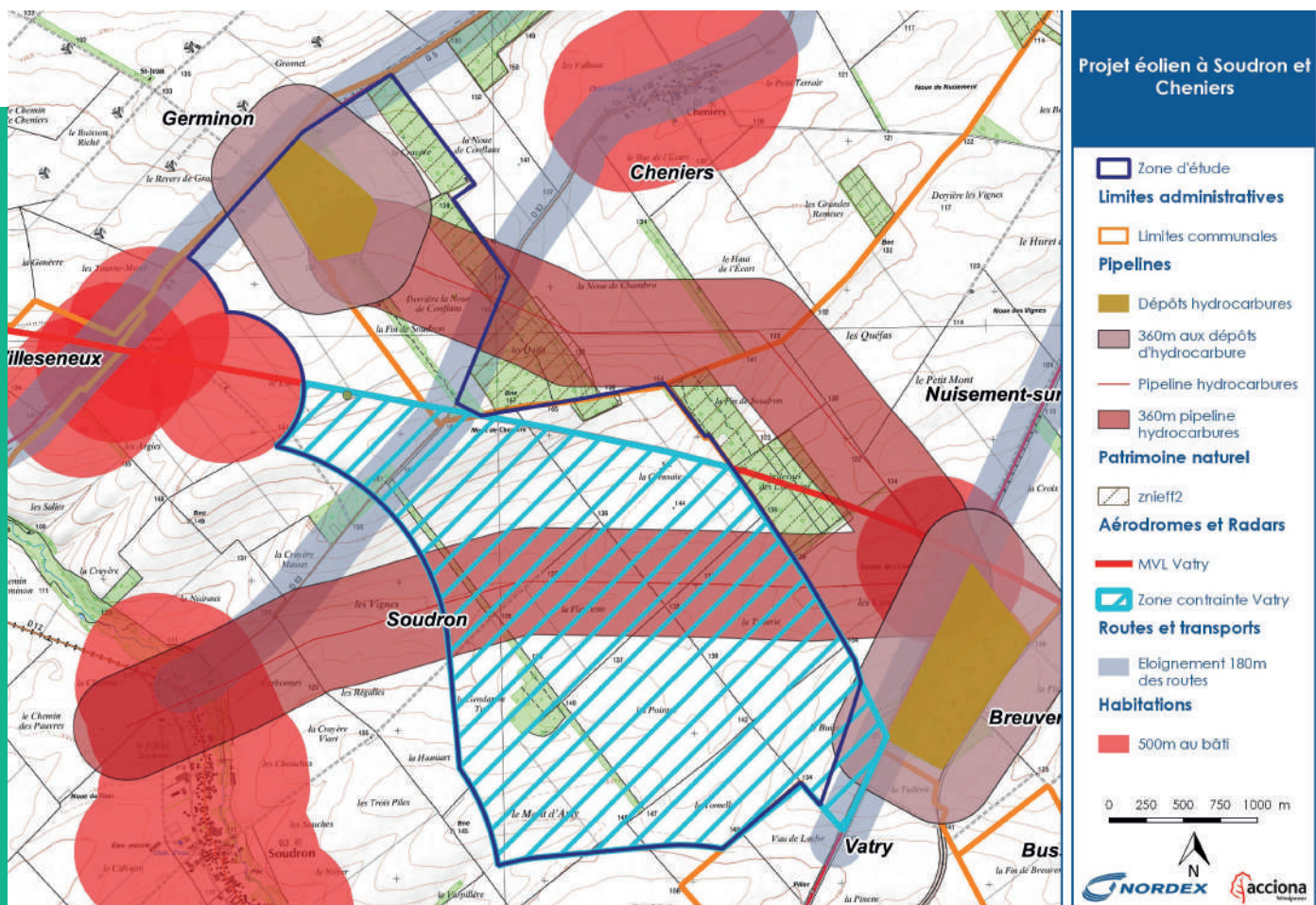
LA ZONE D'ÉTUDES ET LES CONTRAINTES TERRITORIALES

Courant 2019, NORDEX France a lancé des études de faisabilité afin de proposer une trame d'implantation la plus optimale possible concernant le nombre et l'emplacement des éoliennes sur les communes de Soudron et Cheniers. Au cours de ces études, NORDEX France a découvert une échanges avec le Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), il apparaît qu'une zone sur Soudron soit utilisée pour des manoeuvres spécifiques (voir zone hachurée en bleu sur la carte de la zone d'étude ci-dessous).

Afin d'étudier le potentiel risque de cette contrainte, NORDEX France a entrepris des études avec un bureau spécialisé (CGX). Si cette contrainte venait à être rédhibitoire, NORDEX France supprimera du projet la zone impactée par l'aérodrome de Vatry.

De plus, suite aux avancées des études et des contraintes territoriales identifiées, NORDEX France a décidé de revoir son approche du projet éolien à Soudron et Cheniers. NORDEX France fusionne le projet éolien de Soudron et Cheniers avec le projet éolien de Nuisement-sur-Cooles.

Ainsi, aujourd'hui, le projet éolien de Soudron envisage un potentiel de 4 à 12 éoliennes, en fonction des résultats des études menées autour de l'aérodrome de Vatry. Le projet de Nuisement-sur-Cooles prévoit 6 à 8 éoliennes. A cela, vient s'ajouter 2 à 3 éoliennes sur la commune de Cheniers, notamment grâce à un accord avec la société Valorem qui travaillait jusqu'à récemment sur les parcelles envisagées. L'implantation finale des éoliennes sera connue à la fin des études, soit courant octobre 2019.



La carte de la zone d'études.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Afin de proposer un projet qui réponde au mieux aux attentes des habitants de Soudron et Cheniers, NORDEX France a souhaité engager une démarche de concertation depuis octobre 2018. Elle se poursuivra au moins jusqu'au dépôt du dossier fin 2019.

Au cours d'une étude des perceptions préalable à la démarche de concertation et réalisée à l'été 2018, plusieurs attentes ont été soulevées par les habitants. Ces derniers souhaitaient recevoir des informations sur le projet, le fonctionnement d'une éolienne, les impacts environnementaux et pouvoir réfléchir ensemble aux retombées économiques pour la commune (mesures compensatoires et mesures d'accompagnement).

Pour répondre à cette demande, NORDEX France a organisé **un atelier de concertation le mercredi 24 avril de 18h30 à 20h30**, à la salle polyvalente de Soudron.

LES RÉSULTATS DU DERNIER ÉVÉNEMENT DE LA CONCERTATION

Les objectifs de ce rendez-vous étaient d' :

- Informer les habitants des communes de Soudron et Cheniers des nouveautés liées au projet ;
- Echanger autour des impacts potentiels du projet sur la vie quotidienne ;
- Enclencher une première réflexion autour des mesures compensatoires et d'accompagnement.

En première partie d'atelier, Roméo GARREAU, chef de projets NORDEX France, et Antoine OLIVIER, responsable de projets NORDEX France, ont présenté la carte de la zone d'études et les nouvelles contraintes identifiées (voir carte de la zone d'études ci-dessus).

Par la suite, les membres de l'équipe NORDEX France et les participants ont eu l'occasion d'échanger sur les impacts potentiels d'un parc éolien sur la vie quotidienne des habitants.

En dernière partie d'atelier, les membres de l'équipe

NORDEX France ont présenté la distinction entre les mesures compensatoires et les mesures d'accompagnement associées à un projet éolien. Les mesures ERC (éviter, réduire, compenser) rentrent dans le cadre législatif de développement d'un parc éolien, et permettent de s'assurer que tout a été mis en œuvre pour préserver voire améliorer l'environnement du territoire d'implantation. Les mesures d'accompagnement, quant à elles, viennent compléter les mesures citées précédemment. Elles apportent un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité ou de sensibilisation du public à la protection de l'environnement et à la transition énergétique.

LES PROPOSITIONS DE MESURES COMPENSATOIRES ET D'ACCOMPAGNEMENT

FORMULÉES PAR LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE SOUDRON SONT :

- Valoriser les déplacements et les espaces de vie (piste cyclable, chemins de randonnée) ;
- Sensibiliser le grand public à l'énergie éolienne (ateliers pédagogiques dans les écoles, panneaux explicatifs sur les chemins de randonnée) ;
- Valoriser l'environnement (plantation de haies) ;
- Ouvrir le projet à la participation locale (financement participatif).

FORMULÉES PAR LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE CHENIERS SONT :

- Proposer des indemnités aux acteurs les plus impactés (propriétaires, apiculteurs, agriculteurs) ;
- Valoriser le patrimoine (entretien de l'église) ;
- Valoriser l'environnement (plantation de haies).

Ces propositions représentent de premières idées et pourront être complétées ou modifiées par les habitants lors des prochains ateliers de concertation.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à découvrir le compte-rendu de l'atelier sur la plateforme participative du projet, dans la rubrique « Documents de la concertation » : www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr

LES QUESTIONS POSÉES LORS DE L'ATELIER DE CONCERTATION

Sur les projets de Soudron et Cheniers et de Nuisement-sur-Cooles

Question : « Le projet éolien de Soudron et Cheniers et le projet de Nuisement-sur-Cooles sont-ils deux projets distincts ? »

Réponse de Nordex France : Depuis l'été 2018, suite aux résultats de l'étude des perceptions, les projets éoliens de Soudron et Cheniers et de Nuisement-sur-Cooles ont été menés séparément. Depuis début 2019, en vue des contraintes locales, nous avons décidé de fusionner les deux projets. Ainsi, courant 2020, nous déposerons le même dossier en préfecture incluant deux variables au projet. Pour clarifier, l'étude initiale est la même sur l'ensemble du territoire, mais l'étude des variantes et des impacts sera différenciée et adaptée.

Question : « Pourquoi les démarches de concertation ont été différentes pour Nuisement-sur-Cooles et pour Soudron et Cheniers ? »

Réponse de Nordex France : Lors de l'étude des perceptions sur les communes, nous avons identifié des attentes différentes. Ainsi, dans le but de répondre au mieux aux attentes des habitants, nous avons séparé les démarches de concertation.

Sur les études environnementales

Question : « Où en sont les études environnementales pour le projet Soudron et Cheniers ? »

Réponse de Nordex France : Les études environnementales ont débuté en août 2018. Les premiers résultats montrent des enjeux environnementaux modérés, nous restons toutefois vigilants dans l'avancée des études. Les résultats finaux seront disponibles à la fin de l'été 2019.

Sur l'aspect technique

Question : « Quelle sera la hauteur des éoliennes ? »

Réponse de Nordex France : Aujourd'hui, nous envisageons des éoliennes d'une hauteur de 180 m. Cette hauteur dépendra toutefois des résultats des études menées autour de l'aérodrome de Vatry, sans compter les enjeux paysagers.

Question : « Quel sera l'espacement entre les éoliennes ? »

Réponse de Nordex France : L'espacement dépend de l'orientation et de la force du vent. Ici, nous envisageons environ 500 m entre chaque éolienne afin d'optimiser leur prise au vent et limiter l'effet de sillage.

Sur les contraintes locales

Question : « Quand la réponse de Vatry sera-t-elle connue ? »

Réponse de Nordex France : Nous ne pouvons le déterminer avec précision. C'est pour cela que nous avons engagé un bureau d'études, afin d'avoir la meilleure connaissance possible des contraintes réelles liées à l'aérodrome.

Question : « L'aviation civile peut-elle bloquer le projet ? »

Réponse de Nordex France : L'aviation civile a droit de vie ou de mort sur les projets éoliens dans certaines zones. Cependant, nous notons qu'aucune contre-indication rédhibitoire n'est pour le moment venue de l'aérodrome de Vatry, ce qui laisse espérer d'une évolution positive vis-à-vis des contraintes identifiées.

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU PROJET ÉOLIEN DE SOUDRON ET CHENIERS, ET LES COMPTES-RENDUS DES ÉVÉNEMENTS, CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DÉDIÉE AU PROJET : WWW.PROJET-EOLIEN-SOUDRON-CHENIERS.FR

Roméo GARREAU
Chef de projets NORDEX France
RGarreau@nordex-online.com

